

## BAIE DE BEAUPORT

# Consensus pour un changement de gestionnaire

QUÉBEC — Un large consensus de députés provinciaux et fédéraux, de maires et d'organismes environnementaux appuient la Coalition pour la sauvegarde de la baie de Beauport qui réclame que le ministre fédéral des Transports cède la gestion des terrains adjacents à cette baie à Parcs Canada ou à un autre organisme à vocation récréotouristique.

Une demande sera acheminée au ministre David Collenette par tous les députés fédéraux de la région de Québec. C'est ainsi que l'association réagissait, hier, à l'adoption du plan d'utilisation des sols adopté la semaine dernière par l'Administration portuaire de Québec. Signalons que le plan ne tient aucunement compte des points de vue véhiculés par les opposants à la situation actuelle, lors des séances de consultation tenues l'automne dernier.

Yvan Robitaille, président de la coalition, signalait hier que la ville de Québec, la Commission de la capitale nationale et tous les élus de la communauté urbaine de Québec se joignent au groupe qui estime qu'il est temps de renverser la situation qui prévaut depuis 20 ans dans le secteur de la baie.

Puisque le port n'a pas réussi à y implanter de projet industriel durant toute cette période, la coalition demande à ce que ces terrains changent de vocation et deviennent une zone récréotouristique. « On ne veut pas laisser dormir cet espace pendant 20 ans encore », disait M. Robitaille.

La demande de changement de gestionnaire s'explique par le fait que les administrateurs portuaires paraissent plus à l'aise avec le développement de type industriel qu'avec le récréotouristique. Il existe déjà un précédent au Québec: des terrains du port de Gros-Cacouna ont été confiés à la gestion d'une tierce société composée de gens du milieu. À Toronto, ajoutait-il, le Waterfront sera réaménagé par une société mixte regroupant des gens de la municipalité, du provincial et du fédéral.

Ce porte-parole reconnaissait que le port génère une activité économique importante; les citoyens auraient à réviser leurs priorités si l'administration portuaire avait un jour besoin de ces terrains pour loger un projet industriel majeur, créateur d'emplois. M.C